

Subvention à l'association étudiante IGEM – Département biologie/géosciences de la FSI - Budget 2020.

Conseil d'administration du 20 avril 2020

Délibération 2020/04/CA-037

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-1 et L.712-3;

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles R719-51 à R719-112 relatifs au budget et au régime financier des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel bénéficiant des responsabilités et compétences élargies ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment son article 30 ;

Vu l'avis favorable du Conseil de la Faculté des Sciences et Ingénierie ;

Après en avoir délibéré, les conseillers accordent une subvention de 500 € à l'association d'étudiants IGEM de Toulouse (International Genetically Engineered Machine) sur le budget 2020 du laboratoire de biologie/géosciences de la Faculté des Sciences et Ingénierie.

Toulouse, le 20 avril 2020 Le Président,

Jean-Marc BROTO

Nombre de membres : 36

Nombre de membres présents ou représentés : 34

Nombre de voix favorables : 34 Nombre de voix défavorables : 0 Nombre d'abstentions : 0 Ne prennent pas part au vote : 0